



SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE D'ATELIERS

SAMEDI LE 2 DÉCEMBRE 2000
DE 8H30 À 17H00

1. PARTICIPATION

Le nombre total de participants à cette journée d'ateliers a été de 80 personnes. Les personnes présentes étaient en majorité des représentants d'organismes du milieu et des intervenants gouvernementaux et municipaux. Malheureusement, plusieurs municipalités n'ont pas pu participer étant en période de planification budgétaire cette journée-là. Malgré ce fait, les représentants municipaux se sont dits très intéressés à poursuivre les relations avec la Corporation pour l'application du Plan d'action 2001. Par ailleurs, les représentants du monde agricole et les citoyens étaient en représentation inférieure à cette journée. Les citoyens et les agriculteurs semblent préférer les activités de terrain telles que les visites, les activités de nettoyage de plantation, etc. Malgré cette sous représentation à la journée du 2 décembre, les citoyens et les agriculteurs s'expriment via les organismes du bassin comme les syndicats de base de l'UPA et les organismes environnementaux pour l'élaboration du Plan d'action concertée du bassin versant. Leur opinion est importante et s'inscrit parfaitement dans la démarche de concertation de la Corporation.

Les participants ont grandement apprécié les conférences des experts sur les différentes problématiques traitées en avant-midi. Les discussions en ateliers de l'après-midi ont permis aux participants de discuter des problématiques et de prioriser des actions de façon plus locale par regroupements de municipalités. Les résultats de la journée d'ateliers ont été intégrés au Plan d'action 2001 pour présentation à l'Assemblée générale annuelle de la Corporation au mois d'avril 2001.

Le Conseil d'administration tient à remercier tous les participants à cette journée des plus enrichissantes ainsi que le maître de cérémonie, les présentateurs, les animateurs et les secrétaires d'atelier pour leur temps et leur disponibilité en cette fin de semaine de décembre. L'implication de tous a assuré un franc succès à cette activité très importante pour la concertation dans le bassin versant de la baie Missisquoi. Tous les participants se sont donnés rendez-vous pour une autre journée de concertation en 2001 et ont manifesté un vif intérêt à participer aux différentes activités qui seront organisées par la Corporation.

2. PROGRAMME DE L'AVANT-MIDI

2.1 OUVERTURE Michèle Bertrand, présidente de la Corporation

La présidente remercie les participants dont certains ont suivi les consultations publiques locales du mois d'août 2000 alors que d'autres participent pour la première fois à une activité de la Corporation. La structure de la Corporation est présentée ainsi que le mandat et les objectifs. La présidente souligne l'importance de la participation de tous aux activités de concertation, ce qui permet de créer une nouvelle dynamique dans le milieu afin d'assurer l'amélioration globale de la qualité de l'eau dans le bassin versant.

2.2 DÉROULEMENT, Jean Hubert, MENV, Direction régionale de la Montérégie

Monsieur Hubert explique le déroulement de la journée et les documents fournis dans la pochette soit le Plan d'action 2001 préliminaire, la synthèse des consultations publiques locales, le programme de la journée et les feuillets informatifs sur la Corporation et ses partenaires. L'avant-midi est consacrée à des présentations d'information sur différentes problématiques alors que l'après-midi est axée sur la réflexion et les pistes de solutions permettant d'obtenir la participation des intervenants dans le Plan d'action concertée 2001. Des présentations de différents projets issus du milieu donneront des exemples des actions possibles.

2.3 « LA QUALITÉ DE L'EAU DES AFFLUENTS DE LA BAIE MISSISQUOI » Martin Mimeault, Coordonnateur, MENV, Direction régionale de la Montérégie

M. Mimeault est agronome et responsable des dossiers touchant l'entente de Coopération Québec-Vermont-New York sur le Lac Champlain, section baie Missisquoi, en particulier pour le Comité d'orientation technique et le Comité de réduction du phosphore du Lake Champlain Basin Program. M. Mimeault décrit le bassin versant de la baie Missisquoi qui comprend 28 municipalités et une population de 20 000 personnes au Québec. On retrouve le sous-bassin Missisquoi, aux Brochets et de la Roche. L'utilisation du territoire se répartie en 60 % forestier, 30 % agricole et 10 % urbain. La qualité de l'eau s'est grandement améliorée de façon générale depuis les travaux majeurs d'assainissement des eaux usées urbaines telle que l'usine de Bedford. Mais des problèmes demeurent au niveau des utilisations de l'eau potable (usine de Bedford) et de récréotourisme (plantes aquatiques, algues bleues-vertes, espèces aquatiques nuisibles, odeurs, etc.). Des stations d'échantillonnage sont installées depuis 1998 à la frontière américaine pour chacun des sous-bassins et d'autres stations seront ajoutées en particulier sur la rivière aux Brochets et sur les tributaires afin de suivre de plus près les progrès effectués pour l'amélioration de la qualité de l'eau. La majorité des paramètres habituels sont échantillonnés et les plus importants sont le phosphore, l'azote ammoniacal et les nitrites-nitrates afin d'établir des comparaisons. Les conditions du milieu comme les conditions climatiques influencent grandement la qualité de l'eau, c'est pourquoi des stations de débits sont installées afin de calculer les charges des contaminants en plus des concentrations dans l'eau.

En résumé, les résultats du phosphore dans la baie Missisquoi démontre une augmentation depuis 1998 contrairement à ce que démontre les résultats dans les tributaires. On remarque de fréquents dépassements du critère de 0,025 mg/l de phosphore pour éviter l'eutrophisation d'un plan d'eau. Ceci s'explique par le fait que les sédiments contiennent du phosphore qui est libéré par le largage avec le temps même si les apports des tributaires diminuent. Il faut continuer les efforts de réduction à la source en particulier en zone agricole avec de réduire les charge apportée à la baie. L'azote ammoniacal indique une contamination directe parce qu'il n'est pas encore transformé par les micro-organismes du milieu en nitrites et nitrates. Les concentrations sont souvent élevées dans les tributaires, ce qui indique une contamination directe importante. Pour les nitrites et nitrates, plusieurs tributaires dépassent le critère de 1mg/L dans le sous-bassin aux Brochets et de la Roche. Il y a donc ici aussi un problème d'enrichissement des eaux en éléments nutritifs pour les algues et les plantes aquatiques.

En conclusion, on doit poursuivre les efforts de réduction à la source des différents contaminants issus de pollution directe et diffuse. Le MENV et les autres ministères comme le MAPAQ ainsi que les programmes de recherche permettront d'augmenter les échantillonnages et de développer des outils de prise de décision. Ces informations sont essentielles à la Corporation entre autres pour prioriser les actions dans le bassin versant et suivre l'amélioration de la qualité de l'eau.

2.4 « BILAN DES ÉTUDES EFFECTUÉES SUR LE PHOSPHORE ET PROJETS DE RECHERCHE PRÉVUS POUR 2001 » Aubert Michaud, Chercheur, Institut de recherche et de développement en agroenvironnement

M. Michaud est agronome et chercheur en agroenvironnement. Il est important de développer de nouvelles techniques de recherche dans le secteur agricole afin de mieux comprendre la dynamique du phosphore sur les terres agricoles ainsi que son cheminement dans l'environnement. Le phosphore est un facteur limitant à la croissance c'est-à-dire qu'il est essentiel à la croissance des plantes en agriculture. Il existe un autre facteur limitant soit le facteur humain qui joue un rôle important dans l'utilisation du phosphore. Il faut des efforts concertés pour réduire les apports de phosphore par la pollution diffuse dans les cours d'eau.

En 1997, une étude a été entreprise sur le ruisseau au Castor en partenariat avec le MAPAQ afin d'analyser les apports dans l'ensemble d'un petit bassin versant agricole de 11 km². On y retrouve tout de même 24 entreprises agricoles et les agriculteurs se sont entendus pour analyser et effectuer des actions de réduction de phosphore sur leurs terres. Il s'agit d'une expérience pilote de gestion des eaux par bassin versant agricole. Il a tout d'abord fallu effectuer l'intégration des données dans le bassin versant soit le type de sol, les pentes, la gestion des fumiers et des engrais, l'érosion, etc. Ce travail est essentiel pour bien comprendre la dynamique du bassin versant. On doit ensuite effectuer des échantillonnages de la qualité de l'eau à l'embouchure et de façon ponctuelle en amont.

Les données de 1997 à 1999 démontrent que le phosphore est retenu en majeure partie dans les sols, ce qui provoque un enrichissement et augmente la vulnérabilité à l'exportation diffuse du phosphore. Dans le bassin du ruisseau au Castor, les 2/3 des parcelles sont en deçà du seuil de vulnérabilité alors que 1/3 ont atteint ce seuil de vulnérabilité. Lorsqu'il y a un bon coup d'eau, le phosphore est entraîné vers les cours d'eau, adsorbé sur les particules de sols et dissous dans les eaux de ruissellement de surface. Il n'y a pas de contamination des eaux souterraines et d'apport important de phosphore par le drainage souterrain. Les coups d'eau représentent seulement 6 événements par année en moyenne et surtout lors des redoux l'hiver, la fonte des neiges au printemps et les fortes pluies d'automne. Il n'y a eu qu'un seul événement majeur l'été qui a entraîné une décharge importante de phosphore. Le phosphore particulaire représente 50 % du phosphore emporté par les coups d'eau. Les nitrates sont emportés de façon très temporelle soit lorsque le sol est saturé d'eau. Une simulation de pluie a également été effectuée pour 3 types de sol sur 38 parcelles afin de vérifier le détachement des particules de sol, la biodisponibilité du phosphore, l'enrichissement du sol et du ruissellement.

Un second projet en cours étudie 3 sous-bassins versants pour fins de comparaison par l'Université McGill. Ce projet est couplé à une étude d'images satellites par l'Université de Sherbrooke pour effectuer une carte avec des données géomatiques précises pour le bassin versant de la rivière aux Brochets, ce qui permet une analyse à différentes échelles (parcellaire, sous-bassin et bassin hydrographique). Une modélisation informatique est effectuée par l'université du Vermont afin de développer un outil de prise de décision basée sur des indicateurs.

Il faut poursuivre les efforts de recherche sur les petits bassins versants afin de mieux cibler nos actions et ainsi obtenir des actions efficaces pour la réduction du phosphore. Ces recherches permettront de mieux documenter les différentes solutions envisagées.

2.5 «LE GUIDE DE MISE EN VALEUR DES PLANS D'EAU DU QUÉBEC À DES FINS RÉCRÉOTOURISTIQUES ET DE CONSERVATION DU PATRIMOINE», Jean-Marc Chouinard, Consultant, Le Groupe DBSF

M. Chouinard est consultant au Groupe DBSF qui est une firme impliquée dans différents dossiers touristiques comme le Plan d'affection du port de Montréal et le parc Eco-Nature de Laval. La firme a réalisé le « Guide de mise en valeur des plans d'eau du Québec à des fins récréotouristiques et de conservation du patrimoine » que l'on retrouve sur le site internet www.bonjourquebec.com/eau. Le projet de réalisation d'un guide est issu du Forum de l'industrie touristique en 1997 qui a constaté une performance en deçà du potentiel de l'eau au Québec ce qui nuit au positionnement potentiel international. Pour réaliser le guide, une démarche concertée a été favorisée pour rejoindre les préoccupations et les expertises de différents ministères et agences gouvernementales ainsi que du milieu du tourisme au Québec.

Le guide est un outil de référence qui propose des pistes de solution et non pas des recettes toutes faites. L'objectif est de démontrer l'importance de protéger nos plans d'eau et d'effectuer une mise en valeur qui respecte l'environnement. On retrouve environ 500 000 résidences de villégiature au Québec, ce qui indique un intérêt certain pour les plans d'eau. Le guide s'inspire des expériences ailleurs qu'au Québec mais tient compte du cadre légal du Québec et des possibilités de financement.

Au Québec, le problème de l'accessibilité publique aux plans d'eau est reconnu de même que les problèmes d'intégration des riverains au paysage et aux milieux naturels. Pour régler ces problèmes, il faut impliquer la communauté et trouver des solutions à long terme. La gestion par bassin versant est un bon exemple de gestion qui fait participer les communautés et qui trouve des solutions qui n'affecteront pas les activités en aval, ce que l'on ne considérait pas auparavant dans le développement du territoire. Le guide permet également d'élaborer un plan d'affaires pour les différents projets de mise en valeur récréo-touristiques, ce qui permet d'éviter les mauvaises surprises de sous ou de sur-évaluation du potentiel.

Ce guide permet aux développeurs et aux organismes du milieu d'élaborer et de réaliser des projets récréo-touristiques qui respectent les principes du développement durable et la planification par bassin versant est devenue incontournable.

2.6 QUATRE ATELIERS THÉMATIQUES

- **Présentations sur différents sujets regroupés en thématique**
- **Information pour l'élaboration du plan d'action 2001 en après-midi**

Atelier 1 : Qualité de l'eau potable et assainissement des eaux usées

Animateur : Albert Santerre

« La qualité de l'eau potable et les risques à la santé », Marlène Mercier, Direction de la santé publique

« Application locale de la réglementation sur les installations septiques », Madeleine Raymond, MENV, Bureau de Bromont

« Technologie d'assainissement des eaux usées pour les secteurs communautaire, institutionnel et commercial », Robert Dubé et David Cronin de Bio Flo

Atelier 2 : Protection des rives et nettoyage des sédiments

Animatrice : Michèle Bertrand

« Conservation et restauration de zones riveraines dégradées », Jacques Houle, D.G. Fondation des lacs et rivières du Canada

« Techniques de génie végétal pour la stabilisation des rives », Pascal Bigras, D.G. Nature-Action Québec

« Procédure et techniques de nettoyage des cours d'eau », Lucien Méthé, Consultants LMI

Présentation de deux vidéos sur le nettoyage des sédiments, RAPPEL

Atelier 3 : Réduction du phosphore et agriculture durable

Animateur : Gilles Gauthier

« Techniques d'agriculture durable », Josée Bonneville, Agronome du Dura Club de Bedford

« Réduction du phosphore dans les lisiers et les fumiers », Suzelle Barrington, Université McGill

« La gestion des eaux par bassin versant en zone agricole », Richard Lauzier, MAPAQ, Bureau de Bedford

« Importance de protéger les milieux humides en zone agricole », Anne Vanasse, Canards Illimités

Atelier 4 : Récréotourisme et protection des milieux aquatiques

Animatrice : Danielle Bilodeau

« Élaboration d'un plan de développement récréo-touristique », Patricia Lefèvre, Architecte paysagiste

« Importance de la protection des milieux humides », Louise Gratton, Biologiste

« Restauration des milieux humides », Bernard Filion, D.G., Canards Illimités

3. PROGRAMME DE L'APRÈS-MIDI

3.1 CONSULTATION PUBLIQUE LOCALE ET PLAN D'ACTION 2001

Chantal d'Auteuil, Coordonnatrice de la Corporation

Mme d'Auteuil présente un résumé très succinct des consultations publiques locales qui ont eu lieu en août 2000 pour présenter les problématiques soulevées et les pistes de solution proposées. Le plan d'action se retrouvait dans la pochette des participants et est subdivisé en quatre programmes : réduction du phosphore, connaissance du milieu, protection et mise en valeur des milieux aquatiques ainsi que éducation.

3.2 « PROJET DE CORRIDOR PATRIMONIAL LAC CHAMPLAIN-RIVIÈRE RICHELIEU »

Anne Drost, Fondation Québec-Labrador

Mme Drost est coordonnatrice à la Fondation Québec-Labrador et cette fondation existe depuis les années 60. Elle a comme mission d'élaborer des projets internationaux dans l'est du Canada et des États-Unis et possède des bureaux au Québec, au Vermont et au Massachusetts. Le projet de corridor patrimonial a été élaboré dans une optique de projet pour les célébrations de Champlain en 2008. Mais ce projet est issu d'une volonté du milieu qui date de plusieurs années de mettre en valeur le patrimoine du lac Champlain et de la rivière Richelieu. Le patrimoine historique est immense étant donné l'importance stratégique et militaire de cette région à l'époque du développement de l'Amérique. Ce corridor représente également un patrimoine unique du développement de l'agriculture et du commerce entre les deux pays.

Ce secteur est une zone navigable d'une grande étendue incluant le lac Champlain, la rivière Richelieu, le lac Georges et le Haut-Hudson. Le patrimoine naturel doit être protégé afin d'assurer une bonne qualité de vie aux citoyens. Mais ce territoire représente un fort potentiel de mise en valeur récréotouristique à condition de favoriser un tourisme durable qui respecte l'environnement. Ce tourisme durable est basé sur des activités d'éco-tourisme.

On retrouve donc trois objectifs principaux pour ce projet : la protection des ressources naturelles et culturelles, une meilleure compréhension des événements historiques et enfin, un développement économique et communautaire par le tourisme durable. Le territoire couvert n'est pas encore arrêté définitivement et les organismes du milieu sont invités périodiquement à exprimer leurs désirs et à proposer des activités. L'étude de faisabilité a démontré des retombées économiques aux États-Unis de 5 millions \$.

Ce projet de Corridor patrimonial Lac Champlain - Rivière Richelieu est un bel exemple d'un projet intégrateur pour un bassin versant et sa gestion sera probablement confiée au Lake Champlain Basin Program. Tous les organismes sont invités à y participer dont la Corporation Bassin Versant Baie Missisquoi qui pourra informer les organismes du milieu sur son évolution.

3.3 TROIS ATELIERS DE DISCUSSION PAR REGROUPEMENTS MUNICIPAUX

- **Exemples de projets issus du milieu**
- **Retour sur la consultation publique locale de l'été 2000**
- **Propositions de projets et d'actions pour le plan d'action 2001**

ATELIER VENISE-EN-QUÉBEC

SAINT-SÉBASTIEN, SAINT-GEORGES-DE-CLARENCEVILLE ET VENISE-EN-QUÉBEC

Animatrice : Danielle Bilodeau

Secrétaire : Guylaine Breault

18 participants

« Projet de contrôle des plantes aquatiques dans la baie de Venise », Hélène Godmaire, Biologiste
« Rapport sur le contrôle du phosphore dans la baie Missisquoi », Émilien Séguin, ing. géologue
« L'histoire géologique de la baie : une introduction. Quelques problématiques », Gilbert Prichonnet, Professeur UQAM

ATELIER SAINT-ARMAND, SUTTON et FRÉLIGHSBURG

SAINT-ARMAND, SAINT-PIERRE-DE-VÉRONNE-À-PIKE-RIVER, ABERCORN, BOLTON EST, EASTMAN, POTTON, SAINT-ÉTIENNE-DE-BOLTON, STUKELY, SUTTON, CANTON DE SUTTON, COWANSVILLE, FRELIGHSBURG, DUNHAM ET STANBRIDGE EAST

Animatrice : Michèle Bertrand

Secrétaire : Marielle Cartier et Dominique Lapalme

12 participants

« Évaluation des besoins en stabilisation de berges à Philipsburg », Jacques Houle, D.G.,
Fondation des lacs et rivières du Canada
« Une stratégie de conservation intégrée pour les monts Sutton et la vallée de la rivière Missisquoi », Louise Gratton, Biologiste
« Projet d'éco-village à Fréligsburg », Robert Lapalme, Consultant, À fleur d'eau

ATELIER SAINTE-SABINE ET BEDFORD

FARNHAM, NOTRE-DAME-DE-STANBRIDGE, SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE,
SAINT-ALEXANDRE, SAINTE-SABINE, BEDFORD, DU CANTON DE BEDFORD ET
STANBRIDGE STATION

Animateur : Albert Santerre et Daniel Racine

Secrétaire : Gilles Gauthier

12 participants

« Projet de marais filtrants à Mystic », Chantal d'Auteuil, Coordonnatrice de la Corporation
« Projet de parc riverain à Bedford », Josianne Poutré, Coordonnatrice du CAMO de Bedford

3.4 PLÉNIÈRE SUR LES ATELIERS DE DISCUSSION

3.4.1 ATELIER SAINT-ARMAND, FRÉLIGHSBURG ET SUTTON

Secrétaire d'atelier : Dominique Lapalme

Sommaire :

Plusieurs problématiques ont été soulevées lors de l'atelier et en particulier les suivantes :

les égouts pluviaux par exemple à Philipsburg;

les rejets dans les fossés de la région de Sutton;

les techniques de déglacage et la contamination par le sel;

le mauvais entretien des fossés de route;

la catastrophe écologique de la rivière Missisquoi;

l'érosion des berges à la baie Missisquoi.

Comme priorité, il faut retenir la nécessité de **poser des gestes concrets dans le bassin versant**. Par exemple, on devrait utiliser la méthode du dernier tiers développée par l'organisme RAPPEL en Estrie pour l'entretien des fossés de route. Il faut en faire la promotion de même que l'inspection des installations septiques défectueuses. Les problèmes d'érosion doivent être résolus par des travaux de stabilisation des berges et par la protection des bandes riveraines. Il faut également effectuer un suivi de la restauration de la rivière Missisquoi. C'est en posant des gestes dans le milieu que l'on crée un effet positif d'entraînement.

Par ailleurs, il faut poursuivre **les efforts d'éducation sur la protection de l'environnement** par exemple d'informer les citoyens sur les risques à la baignade, sur les déchets déversés lors d'activités de pêche sur glace, sur la protection des milieux aquatiques en général. Des panneaux pourraient être installés à différents endroits stratégiques pour assurer cette information.

On note également qu'il faut **reconnaître les efforts effectués par les organismes du milieu** déjà en place comme pour le 45^e anniversaire du Sanctuaire d'oiseaux à Philipsburg, territoire protégé qui assure une protection des habitats fauniques. Il faut également souligner les efforts déployés pour harmoniser l'agriculture et l'environnement par les projets des clubs d'agriculture durable et autres organismes agricoles.

Des visites devraient être organisées afin de démontrer ces efforts et d'agir à titre d'ambassadeurs à l'extérieur du bassin. Il est également important d'informer les instances gouvernementales sur la vision à long terme par exemple en agriculture dans le bassin versant.

Pour le plan d'action 2001, il faut également accorder une priorité pour les projets de stabilisation des rives et le projet de stratégie de conservation intégrée des monts Sutton et de la rivière Missisquoi qui sont des projets exemplaires.

3.4.2 ATELIER SAINTE-SABINE ET BEDFORD

Secrétaire d'atelier : Gilles Gauthier

Sommaire :

Après un premier tour de table, une foule de problématiques sont ressorties. Suite aux discussions et aux présentations des projets, les participants ont retenu cinq priorités dans l'ordre suivant, afin d'aider la Corporation à prioriser les actions pour son Plan d'action concertée 2001 :

- 1- On demande à la Corporation d'appuyer la démarche pour modifier la législation sur **l'entretien et l'aménagement des cours d'eau** afin d'introduire un partage des coûts par une approche de bassin versant ;
- 2- Appuyer la réalisation de **marais filtrants à Mystic, ruisseau Wallbridge** ;
- 3- Appuyer la démarche pour que toutes les municipalités du bassin évaluent **l'efficacité des champs d'épuration et des installations septiques** et que les petites municipalités complètent **les travaux d'assainissement des eaux usées** ;
- 4- Développer les moyens pour **faciliter les accès publics** au cours d'eau et au plan d'eau ;
- 5- Appuyer la réalisation de la **promenade aux abords de la rivière aux Brochets** à Bedford.

3.4.3 ATELIER VENISE-EN-QUÉBEC

Secrétaire d'atelier : Danielle Bilodeau

Sommaire :

La principale préoccupation des participants de l'atelier est le **contrôle du phosphore**. Les solutions préconisées sont :

- application stricte de la réglementation sur les fosses septiques
- moratoire sur les porcheries
- tests d'échantillonnage dans les ruisseaux les plus polluants
- contrôle de l'érosion des berges.

Comme autres actions, il faut répertorier la végétation aquatique afin de pouvoir contrôler les plantes aquatiques envahissantes. Il s'agit d'un problème complexe relié au phosphore, mais il faut agir immédiatement afin d'effectuer des actions dans le milieu. Des études de terrain sont encore nécessaires pour protéger les milieux naturels mais des projets de mise en valeur des marais et des milieux humides permettraient des actions immédiates. **Les citoyens pourront voir des réalisations sur le terrain et seront encouragés à poursuivre les efforts dans ce sens.**

Au niveau de l'éducation, des **programmes au niveau scolaire sur les milieux aquatiques** seraient les bienvenus tout en favorisant une information plus locale sur l'histoire de la mer de Champlain et la géologie des sédiments. Ces informations permettront de mieux comprendre le cheminement et les impacts du phosphore par rapport à l'eutrophisation de la baie Missisquoi.

Des **problèmes ponctuels surviennent sans que l'on puisse intervenir efficacement sur le territoire** comme c'est le cas pour le dézonage de terre agricole, des activités nuisibles dans un territoire protégé ou la coupe à blanc de boisés agricoles. Il faudrait que la Corporation s'informe

des possibilités d'intervention pour mieux contrôler ces activités nuisibles pour la protection des milieux aquatiques.

4. MOT DE CLÔTURE

Le maître de cérémonie, M. Jean Hubert, remercie les participants pour le bon déroulement de la journée et leur intérêt qui s'est maintenu jusqu'à la fin afin de participer activement à l'élaboration du Plan d'action concertée 2001 de la Corporation.

La présidente, Mme Michèle Bertrand, remercie les participants, les présentateurs et les secrétaires d'ateliers ainsi que les commanditaires et présente les administrateurs présents. Elle souligne l'importance de ces journées de consultation publique et de la concertation pour le Plan d'action du bassin versant. Elle remercie les représentants gouvernementaux pour leur participation ainsi que pour leur intégration des préoccupations du milieu lors de la planification de leur propre plan d'action.

Commandites de service

La Municipalité de Saint-Armand
La Municipalité de Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River
La Municipalité de Venise-en-Québec
Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Le ministère de l'Environnement du Québec
Le Conseil Régional de l'Environnement de la Montérégie
Les Sœurs de la Présentation de Marie
Le Vignoble la Sablière
L'entreprise À Fleur d'Eau
Madame Lise Berry

Les présentateurs

Michel Aubé, Suzelle Barrington, Pascal Bigras, Josée Bonneville, Jean-Marc Chouinard, Robert Dubé, Anne Drost, Bernard Filion, Hélène Godmaire, Louise Gratton, Jacques Houle, Robert Lapalme, Richard Lauzier, Patricia Lefèvre, Marlène Mercier, Lucien Méthé, Aubert Michaud, Josianne Poutré, Gilbert Prichonnet, Martin Mimeault, le RAPPEL, Madeleine Raymond, Émilien Séguin, Anne Vanasse

Les animateurs , les secrétaires d'ateliers et les bénévoles

Michèle Bertrand, Johanne Bérubé, Danielle Bilodeau, Marielle Cartier, Chantal d'Auteuil., Gilles Gauthier, Louise Godin, Jean Hubert, Thérèse Monty, Daniel Racine, Dominique Lapalme, Robert Lapalme, Albert Santerre

Les subventionneurs de la Corporation

Le ministère des Régions
Le ministère de l'Environnement
Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
La MRC Brome-Missisquoi
La MRC Le Haut-Richelieu



SYNTHÈSE DES CONSULTATIONS PUBLIQUES LOCALES

CONSULTATION PUBLIQUE À SUTTON

MUNICIPALITÉS D'ABERCORN, BOLTON EST, EASTMAN, POTTON, SAINT-ÉTIENNE-DE-BOLTON, STUKELY, SUTTON ET CANTON DE SUTTON

Mardi le 15 août 2000, à l'Hôtel de Ville de Sutton, 11a, rue Principale Sud, 1er Étage, à Sutton

Nombre de participants : 20

PROBLÈMES SOULEVÉS

- M. Grieco, directeur régional du MENV Estrie, présente le dossier sur la contamination de la rivière Missisquoi qui s'est produite le 6 août dernier, suite à l'incendie d'une meunerie à North Troy au Vermont. Les poissons sont morts d'un choc toxique dû à différentes substances présentes à la meunerie et en particulier au sulfate de cuivre. Il y a eu une rencontre entre Environnement Canada, Environnement Québec et Environnement Vermont pour déterminer la procédure à suivre, les travaux de nettoyage et les activités de restauration nécessaires. Environnement Canada est responsable de l'évaluation et du partage des coûts. Selon les participants, la population n'a pas été informée assez rapidement sur les risques pour l'eau potable, les activités de loisir, l'abreuvement des animaux, etc. On ne connaît pas les risques de contamination de la baie Missisquoi par cette catastrophe, ni les conséquences observées sur la rivière Missisquoi aux États-Unis.
- Les rivières du secteur présentent des problèmes d'érosion des berges, mais les coûts des travaux pour la stabilisation sont trop importants. Les organismes du milieu doivent effectuer la recherche de financement par des programmes de subvention. Pour effectuer ces demandes, les organismes du milieu ont besoin de services professionnels et techniques qui ne sont pas remboursés par les programmes de subventions.
- Les activités forestières occasionnent également des problèmes d'érosion et d'envasement des cours d'eau et les compagnies tardent à effectuer les travaux correctifs nécessaires.
- Le nettoyage des fossés le long des routes provoque une libération des sédiments et du phosphore vers les cours d'eau. Les municipalités n'utilisent pas les nouvelles méthodes de nettoyage qui permettraient de protéger les cours d'eau.

ACTIONS PROPOSÉES

- Améliorer la procédure et les communications entre les ministères de l'environnement du Québec, du Canada et du Vermont pour informer plus rapidement et intervenir au début de la catastrophe.
- Effectuer les travaux de restauration de la rivière Missisquoi suite à la catastrophe plutôt que d'attendre la restauration naturelle qui pourra prendre de 3 à 5 ans.
- Effectuer une caractérisation des cours d'eau pour localiser les foyers d'érosion et élaborer des projets de stabilisation des berges et des projets de mise en valeur des rives.
- Modifier les pratiques de nettoyage des fossés des routes en adoptant les nouvelles méthodes de creusage.

SUGGESTIONS POUR LA CORPORATION

- Mettre sur pied un réseau d'observateurs du milieu aquatique et participer au plan d'urgence pour la prévention et le suivi des catastrophes en partenariat avec les municipalités et les gouvernements.
- Sensibiliser les gouvernements et les riverains à l'importance de la restauration des rives et participer à la recherche de solutions de conciliation afin de régulariser les cas de non-conformité issus du passé et d'effectuer les travaux de restauration le plus rapidement possible.
- Élaborer un programme de connaissance du milieu aquatique dans le bassin versant par des inventaires, des échantillonnages de qualité de l'eau et des diagnostics environnementaux.
- Effectuer des actions dans le milieu en partenariat avec les organismes et les intervenants afin de sensibiliser les citoyens ainsi que des projets éducatifs en milieu scolaire.

CONSULTATION PUBLIQUE À FRÉLIGHSBURG

MUNICIPALITÉS DE COWANSVILLE, FRELIGHSBURG, DUNHAM ET STANBRIDGE EAST

Jeudi le 17 août 2000, de 19h00 à 21h00, à l'Hôtel de ville de Frelighsburg,
2, place de l'hôtel de ville, 2^e étage à Frelighsburg

Nombre de participants : 18

PROBLÈMES SOULEVÉS

- Les échantillonnages de qualité de l'eau dans le bassin versant sont insuffisants puisqu'ils ne sont pas effectués aux endroits stratégiques pour les citoyens et ne permettent pas, par exemple, de vérifier la qualité de l'eau pour la baignade.
- Les études hydro-géologiques sont essentielles à une meilleure connaissance de la qualité des eaux souterraines et de surface dans un bassin versant. Ces études ne sont pas complètes pour aucun des bassins versants du Québec. Il est alors difficile de contrôler les impacts des activités dans le bassin sur la qualité des eaux ainsi que sur les débits des cours d'eau.
- Les problèmes de qualité de l'eau dans les puits individuels ne sont pas connus des propriétaires parce que les échantillonnages sont trop onéreux et que la qualité des eaux souterraines n'est pas évaluée de façon systématique.
- Les liens entre la santé et la qualité de l'eau ne sont pas suffisamment documentés, en particulier par rapport aux pesticides. Les agriculteurs manquent d'information de la part des fabricants et des distributeurs de ces produits.
- Les activités forestières peuvent affecter la qualité de l'eau des cours d'eau et les débits d'eau, mais ces impacts ne sont pas évalués dans la région.

ACTIONS PROPOSÉES

- Effectuer une étude hydro-géologique pour le bassin versant de la baie Missisquoi et des échantillonnages des eaux souterraines localement afin de mieux évaluer les impacts des activités sur le territoire.
- Vérifier la qualité de l'eau de la rivière aux Brochets aux endroits stratégiques afin de rassurer les citoyens et les visiteurs sur les possibilités de baignade et d'activités de contact.
- Développer un programme de suivi de la qualité de l'eau des puits individuels qui serait effectué par les municipalités ou par le gouvernement.
- Réaliser des inventaires fauniques des cours d'eau pour vérifier l'amélioration des habitats fauniques et de la qualité de l'eau.

SUGGESTIONS POUR LA CORPORATION

- Établir un comité de spécialistes au sein de la Corporation pour effectuer des études techniques.
- Effectuer la concertation des intervenants du milieu afin que les actions soient globales et visent principalement l'amélioration de la qualité de l'eau.
- Établir un programme de protection et de stabilisation des berges pour l'ensemble du bassin versant en partenariat avec les intervenants du milieu.
- Sensibiliser et informer la population par des activités de vulgarisation des différentes problématiques.
- Poursuivre les activités d'information des gouvernements sur les demandes provenant du milieu et organiser des activités de consultation publique de façon périodique.

CONSULTATION PUBLIQUE À BEDFORD

MUNICIPALITÉS DE BEDFORD, DU CANTON DE BEDFORD ET DE STANBRIDGE STATION

Mercredi, le 23 août 2000, au Centre Georges Perron, 14, rue Philippe-Côté, à Bedford

Nombre de participants : 10

PROBLÈMES SOULEVÉS

- La municipalité de Bedford a terminé ses travaux d'assainissement des eaux usées mais plusieurs municipalités le long de la rivière aux Brochets n'assainissent toujours pas leurs eaux usées, ce qui nuit à l'amélioration globale de la qualité de l'eau.
- On retrouve des problèmes d'installations septiques non conformes dans plusieurs développements résidentiels mais très peu de riverains contaminent directement les cours d'eau par des installations septiques défectueuses.
- L'obligation de vidange des installations septiques à tous les deux ans n'est pas appliquée de façon uniforme par les municipalités.
- Les cours d'eau occasionnent des problèmes d'inondation parce que les débits sont fortement accélérés suite au drainage agricole et au redressement des cours d'eau.
- Les problèmes d'eau potable à l'usine de traitement située à Philipsburg sont surtout reliés à la mauvaise qualité de l'eau dans la baie, en particulier lors des blooms d'algues.
- La politique de protection des rives n'est pas facile à appliquer et plusieurs problèmes d'érosion sont causés par le déracinement des arbres sur la berge.

ACTIONS PROPOSÉES

- Terminer les travaux d'assainissement des eaux usées et les constructions d'aqueduc et d'égout à l'aide du programme d'infrastructures vertes Fédéral-Provincial-Municipal.
- Effectuer davantage d'échantillonnage de qualité de l'eau dans le bassin versant et en particulier dans la baie Missisquoi. Les échantillonnages devraient s'effectuer chaque année pour un meilleur suivi et plus fréquemment. Mais pour véritablement suivre les efforts effectués, il devrait y avoir un petit bassin témoin incluant les agriculteurs et les citoyens avec un échantillonnage hebdomadaire.
- Utiliser les programmes d'emploi et en particulier le programme jeunesse du fédéral pour effectuer le suivi du plan d'action et obtenir les données de terrain nécessaires pour la caractérisation des cours d'eau.
- Effectuer des projets de stabilisation de berge le long de la rivière et à l'usine de traitement de l'eau potable de Bedford.
- Effectuer un inventaire des installations septiques qui contaminent directement les cours d'eau et vérifier la conformité pour les propriétés riveraines lorsque les documents sont disponibles.
- Poursuivre le projet de parc riverain de la municipalité de Bedford et de l'association des commerçants (CAMO) en partenariat avec les scouts.

SUGGESTIONS POUR LA CORPORATION

- Informer les députés québécois et les intervenants américains sur toutes les actions effectuées par la Corporation et par les intervenants au Québec en leur faisant parvenir les rapports, les documents produits et les plans d'action.
- Établir des contacts plus rapprochés avec les agriculteurs américains qui sont déjà sensibilisés aux changements de pratiques agricoles afin d'obtenir un effet d'entraînement. La Corporation pourrait effectuer la promotion des Clubs d'agriculture durable dans tout le bassin versant, incluant le Vermont.
- Il serait intéressant d'établir un réseau de gardiens des cours d'eau et la Corporation pourrait jouer ce rôle, à l'aide d'un programme d'emploi étudiant.

CONSULTATION PUBLIQUE À SAINTE-SABINE

MUNICIPALITÉS DE FARNHAM, NOTRE-DAME-DE-STANBRIDGE, SAINT-ALEXANDRE,
SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE ET DE SAINTE-SABINE

Jeudi le 24 août 2000, à l'Hôtel de ville de Sainte-Sabine, 185, rue Principale à Sainte-Sabine

Nombre de participants : 26

PROBLÈMES SOULEVÉS

- M. Richard Lauzier, du MAPAQ de Bedford, a présenté l'étude sur le bassin versant du ruisseau Castor. L'étude a démontré qu'après une forte pluie, l'eau ruisselle en surface et emporte des particules de sol contenant du phosphore. Pour réduire le phosphore à la source, la priorité est maintenant de conserver le sol sur les terres agricoles et de réduire l'érosion des rives.
- Le nettoyage des cours d'eau est problématique parce que les talus s'effondrent lorsqu'ils ne sont pas stabilisés assez tôt après les travaux de plantation de végétaux et que les ensemencements ne sont pas efficaces à 100 %. Si les travaux ne sont pas satisfaisants, l'entrepreneur est tenu de les corriger l'année suivante selon son contrat.
- Il serait préférable de ne pas reprofiler le cours d'eau mais de simplement creuser le fond du cours d'eau à condition de conserver le plus de végétation herbacée et arbustive possible sur la berge, en excluant les boutures d'arbres qui, une fois adultes, provoquent souvent le décrochage de la berge en tombant dans le cours d'eau.
- La bande riveraine de 1 mètre doit tout d'abord être respectée par les agriculteurs afin que les travaux de nettoyage soient plus stables et moins fréquents. Par ailleurs, c'est l'érosion des terres agricoles qui oblige le nettoyage des sédiments dans les cours d'eau. Les pratiques agricoles doivent donc être modifiées.
- Il n'y a pas assez de communication entre les organismes et les intervenants du milieu pour régler efficacement les problèmes. La gestion des eaux est fragmentée et les cours d'eau traversent plusieurs municipalités ou MRC ayant des pratiques, des normes et des mentalités différentes. Les programmes de soutien en agriculture du gouvernement imposent des normes que les agriculteurs doivent suivre, mais ces normes sont parfois en contradiction avec les exigences environnementales.

ACTIONS PROPOSÉES

- En agriculture durable, les agriculteurs devraient cesser de travailler la terre l'automne le long des cours d'eau sur 4 ou 5 mètres. On constate par la suite une nette réduction de l'érosion printanière avec cette méthode.
- Revoir les méthodes de nettoyage des cours d'eau en harmonisant les exigences des programmes de soutien et les exigences environnementales. Il faut également mieux protéger les cours d'eau pour réduire les interventions de nettoyage.
- Réduire le débit des cours d'eau par des bassins de rétention, des marais filtrants, des seuils dissipateurs, des avaloirs et autres méthodes de l'agriculture durable.

SUGGESTIONS POUR LA CORPORATION

- La Corporation pourrait inciter les municipalités à inclure les orientations et les projets du plan d'action concertée du bassin versant dans leur propre planification annuelle pour favoriser les actions concrètes dans le milieu.
- La Corporation pourrait encourager davantage d'actions concrètes sur le terrain en zone agricole.

CONSULTATION PUBLIQUE À VENISE-EN-QUÉBEC

MUNICIPALITÉS DE SAINT-SÉBASTIEN, SAINT-GEORGES-DE-CLARENCEVILLE ET VENISE-EN-QUÉBEC

Mercredi le 30 août 2000, au Camping Champlain, 29 avenue Venise Ouest, 2e étage à Venise-en-Québec

Nombre de participants : 49

PROBLÈMES SOULEVÉS

- Monsieur le maire Kenneth Miller, président du C.A.C. Québec, présente le dossier du pont Alburg-Swanton. Le nouveau pont sera construit à côté du remblai actuel et sera ouvert en 2004. Les experts américains et québécois font des études fauniques pour analyser les impacts de la présence et du retrait du remblai et feront leurs recommandations au gouvernement américain. Le remblai est néfaste pour la qualité de l'eau de la baie.
- M. Lauzier du MAPAQ de Bedford présente les différents travaux effectués sur les rives des cours d'eau en zone agricole pour régler les problèmes d'érosion, de drainage, de pertes de phosphore, etc. Les Clubs d'agriculture durable ne regroupent qu'une centaine d'agriculteurs ce qui n'est pas suffisant. Les nouvelles porcheries inquiètent les citoyens même si le territoire n'est pas considéré en surplus de fumiers et de lisiers.
- Le programme d'assainissement des eaux n'est pas suffisant pour aider les municipalités à construire les usines de traitement à des coûts raisonnables ou pour raccorder certains secteurs des municipalités tels que la Pointe Jameson de Venise-en-Québec. Les municipalités ne peuvent pas développer leurs secteurs en plaine inondable comportant déjà un réseau d'aqueduc et d'égout, même avec les plans de gestion des rives de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.
- Au printemps, la glace déplace les enrochements qui sont à refaire périodiquement et les vagues trop hautes lessivent le sol derrière les ouvrages. Les fortes vagues lessivent la terre entre les racines des arbres qui finissent par tomber. Le sable des plages publiques est continuellement emporté dans la baie et il est interdit de le ramener vers la rive plutôt que de rajouter du sable sur les plages chaque année. Le suivi des particules de sol provenant de l'érosion des terres agricoles n'est pas effectué. Le brassage des eaux dans la baie est probablement suffisant pour empêcher l'accumulation de sédiments contenant du phosphore dans la baie.

ACTIONS PROPOSÉES

- Demander au gouvernement d'augmenter le niveau de subvention pour terminer les travaux d'assainissement des eaux usées dans le bassin versant, incluant le nouveau programme d'infrastructures vertes Fédéral-Provincial-Municipal.
- Effectuer des études sur les sédiments de la rivière aux Brochets et de la baie pour mieux comprendre la dynamique de transport du phosphore et la prolifération d'algues et de plantes aquatiques dans la baie.
- Demander au gouvernement d'accorder davantage de subventions pour augmenter le nombre de clubs d'agriculture durable et limiter le nombre de porcheries dans le bassin versant.

SUGGESTIONS POUR LA CORPORATION

- La Corporation devrait utiliser davantage les médias pour faire connaître les résultats des consultations publiques, les plans d'actions ainsi que faire des chroniques dans les journaux locaux.
- La Corporation pourrait analyser la problématique des plaines inondables autour de la baie et participer à l'élaboration des plans de gestion des rives et des plaines inondables de façon intégrée.
- Il faudrait développer le volet d'information sur la protection des rives et organiser des soirées d'information en invitant les spécialistes du gouvernement et autres intervenants.

CONSULTATION PUBLIQUE À SAINT-ARMAND

MUNICIPALITÉS DE SAINT-ARMAND ET DE SAINT-PIERRE-DE-VERONNE-À-PIKE-RIVER

Jeudi le 31 août 2000, à l'Hôtel de Ville de Saint-Armand, 444, rue Bradley à Saint-Armand

Nombre de participants : 29

PROBLÈMES SOULEVÉS

- Il faudrait cesser les épandages de lisier par aspersion dans le bassin versant parce que les éléments nutritifs sont plus facilement entraînés par le ruissellement. Il existe une nouvelle machinerie qui permet d'épandre le lisier directement dans le sol, ce qui réduit les écoulements de surface après les pluies.
- Il y a encore un secteur dans Philipsburg qui ne sera pas raccordé pour l'assainissement des eaux alors que cela ne représente qu'une dépense de 200 000 \$. De la même façon, la pointe Jameson à Venise ne sera pas raccordée à l'usine de Venise-en-Québec. Le gouvernement a signé une entente internationale de réduction du phosphore et devrait faire des efforts pour que tous les riverains soient raccordés à une usine de traitement des eaux usées.
- Il n'y a pas d'inspection régulière pour les installations septiques. Le règlement exige d'effectuer la vidange des installations septiques au deux ans mais ce n'est pas appliqué. Les inspecteurs ne sont pas obligés d'effectuer une inspection systématique. Certaines municipalités ont mis sur pied une collecte de boues de fosses septiques.
- Le problème du pont Alburg-Swanton ne sera pas réglé par la construction d'un nouveau pont à côté du remblai. Les études se contredisent sur le pourcentage de réduction du phosphore qui pourrait être obtenu avec l'enlèvement du remblai passant de 30 % à 8 % seulement. Même si des efforts sont faits pour réduire le phosphore à la baie Missisquoi, le coût d'enlèvement du remblai demeurera probablement trop élevé pour les américains.
- Les agriculteurs américains sont subventionnés pour l'agriculture durable lorsqu'ils s'inscrivent au programme gouvernemental mais il n'y a pas de programme de subvention pour la gestion des fumiers pour tous les agriculteurs comme c'est le cas au Québec. Il faudrait améliorer les rapports avec les agriculteurs du Vermont.
- La châtaigne d'eau est une plante aquatique envahissante qui pourrait devenir problématique dans la baie Missisquoi. Comme elle est déjà présente dans le lac Champlain et dans la rivière du Sud, il faut effectuer un suivi dans la baie.

ACTIONS PROPOSÉES

- Demander aux inspecteurs municipaux d'effectuer une inspection systématique des installations septiques pour vérifier les contaminations directes.
- Développer des méthodes pour la réduction du phosphore directement dans la baie par des produits naturels et écologiques.

SUGGESTIONS POUR LA CORPORATION

- Faire des représentations auprès du gouvernement pour que tous les secteurs résidentiels autour de la baie soient raccordés aux usines d'assainissement d'eaux usées.
- La Corporation devrait améliorer les rapports avec les agriculteurs américains pour faire la promotion de l'agriculture durable.